

L'an deux mille vingt-trois, le **lundi 20 mars**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard LENEVEU, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**  
13/03/2023

**DATE D'AFFICHAGE**  
13/03/2023

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE</b>
<b>27</b>
<b>PRÉSENTS</b>
<b>19</b>
<b>VOTANTS</b>
<b>25</b>

**Etaient présents**

M. Gérard LENEVEU, M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Bernard LELAIZANT, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, M. Frédéric LACOUR.

**Absents excusés**

Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à M. Damien de WINTER  
M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à Mme Sophie MOBASHER  
M. Christophe BISSEY donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR  
Mme Naïma ANNOUCHE donne pouvoir à M. Patrick DESVAGES  
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE  
M. Nicolas RICHTER donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL

**Absents non excusés**

Mme Edith LE ROUX  
M. Nicolas DURAND

**Secrétaire de séance** : M. Frédéric LACOUR

---

**Délibération n° 23.03.20/04**

**Objet / Bilan des acquisitions et cessions 2022**

---

Conformément à l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que le Conseil Municipal délibère chaque année sur le bilan des acquisitions et cessions foncières de la commune, Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'au cours de l'année 2022, il n'a été procédé à aucune transaction immobilière.

Acquisitions : Néant

Cessions : Néant

Conventions de servitude : Néant

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

**PREND ACTE** qu'aucune transaction immobilière n'a eu lieu au cours de l'exercice budgétaire 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,  
Frédéric LACOUR



Le Maire,  
Gérard LENEVEU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20230320-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2023